

Image not found or type unknown



liquidation et partage de communauté

Par **valou52**, le **08/03/2013** à **23:19**

bonjour ,actuellement en liquidation de bien apres mon divorce j aimerais poser plusieurs questions .est ce que je peux demander a un loyer a mon ex mari tant qu il ne m a pas payer ma soultte de la maison que nous avions en commun sachant qu il paie encore le pret dessus et que sur le jugement c etait specifie qu il l habitai jusqu au jugement gratuitement le jugement est passe.j ai eu pour le divorce l aide judiciaire notre notaire que nous avons en commun a partager ses frais en deux en me disant que mon aide judiciaire profitait aux deux alors que moi seul y avais droit est ce normal?? merci d essayer d eme repondre rapidement s il vous plait .